



Qu'est-ce que la prévention santé ?

La prévention santé constitue l'ensemble des actions préventives, menées dans le but d'éviter ou de réduire l'apparition, le développement et la gravité des accidents, maladies et handicaps, pouvant toucher tout ou une partie de la population.

LA SANTÉ PUBLIQUE EST UNE DISCIPLINE AYANT POUR OBJECTIF D'AMÉLIORER L'ÉTAT SANITAIRE GLOBAL D'UNE POPULATION

Le champ de la prévention santé regroupe la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Les divers acteurs de la prévention santé mettent en place des mesures législatives, financières, éducatives ou comportementales, pour préserver le capital santé des individus.

EN QUOI CONSISTE LA PRÉVENTION EN SANTÉ PUBLIQUE ?

La santé publique est une discipline ayant pour objectif d'améliorer l'état sanitaire global d'une population. En France, il existe un Code de la santé publique qui régit la politique de santé publique.

La prévention en santé publique constitue l'ensemble des actions préventives, curatives, éducatives et sociales, qui abordent la santé de façon collective. Parmi elles :

- La lutte contre les épidémies
- La prévention des maladies, accidents et handicaps
- L'éducation à la santé
- La surveillance et l'amélioration de l'état de santé de la population
- L'identification et la réduction des risques sanitaires (environnement, travail, etc.)
- Le développement de l'accès aux soins et la réduction des inégalités de santé

Les actions de prévention santé visent donc à limiter et éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladies, en agissant sur tout ou une partie de la population, ses comportements (prévention du

tabagisme, etc.) et son environnement (préservation de la qualité de l'air, etc.).

La prévention en santé publique peut s'exercer dans tous les lieux de vie des individus : domicile, travail, école, cabinet médical, pharmacie, etc.

La politique de prévention santé peut être :

- Incitative : on responsabilise les individus (lutte contre l'obésité, etc.)

OU

- Coercitive : on met en place des lois (accidents de la route, etc.)

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PRÉVENTION SANTÉ ?

Il convient de distinguer 3 niveaux de prévention santé :

- La prévention santé primaire : vise à empêcher la survenue et l'incidence d'une maladie ou d'un accident sur une population, notamment en diminuant les facteurs de risques. La prévention primaire consiste en des mesures de prévention individuelles (exemple : alimentation, hygiène, etc.) ou collectives (exemple : campagnes de vaccination, etc.)
- La prévention santé secondaire : recouvre tous les actes liés au dépistage, diagnostic et traitement précoce des maladies (exemple : travail de l'infirmière scolaire, du médecin du travail, etc.)
- La prévention santé tertiaire : vise à limiter la progression et les séquelles d'une pathologie avérée, notamment par le biais d'actions de rééducation ou de réinsertion sociale

Il existe également une autre classification des champs de la prévention santé :

- La prévention universelle: elle cible la population dans son ensemble, quel que soit son état de santé, notamment à travers des actions d'éducation sanitaire (règles d'hygiène, promotion de la contraception, etc.)
- La prévention sélective s'adresse à des catégories de personnes exposées à des risques spécifiques (exemple : dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans)
- La prévention ciblée: vise des sous-groupes de la population présentant des facteurs de risques spécifiques (exemple : glycosurie chez la femme enceinte)
Quels sont les acteurs de la prévention santé ?

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SANTÉ SONT VARIÉS

- Le ministère de la Santé
- Les collectivités locales : maires, présidents de région
- Les institutions : Sécurité sociale
- Les établissements publics : ARS, etc.
- L'Agence nationale de santé publique : Santé Publique France
- Les professionnels de santé : hôpitaux, médecin traitant, etc.
- La population
- Etc.